



# Déportés politiques à Auschwitz

Le convoi du 6 juillet 1942 dit des "45000"



## BIOGRAPHIES

### LE BIHAN François

Posté le 4 mars 2008 | Mis à jour le 17 novembre 2021



**François Le Bihan** : né en 1893 à Kerneuzec-en-Bannalec (Finistère) ; domicilié à Paris 20<sup>ème</sup> ; électricien ; communiste ; arrêté le 13 avril 1940, écroué à la Santé ; évacué sur Gurs, condamné à 6 mois à Périgueux ; arrêté le 22 juin 1941 ; interné à Compiègne ; déporté le 6 juillet 1942 à *Auschwitz*, où il meurt le 1942.

**François Le Bihan** est né le 11 janvier 1893 à Kerneuzec-en-Bannalec (Finistère). Il habite 8, rue Louis Ganne à Paris (20<sup>ème</sup>) au moment de son arrestation.

Il est le fils de Marie Hélène Brod, 29 ans, ménagère, et de Louis Le Bihan, 36 ans cultivateur, son époux. Il est né dans une fratrie de sept enfants : Louis et sa jumelle, nés en 1883 et décédés la même année, Yves, né en 1884 (décédé en 1914), Marie, née en 1887, Louis, né en 1898 (il est tué le 24 octobre 1918 à la bataille d'Olsène, près de la Lys en Belgique), Marie-Louise, née en 1887 (décédée en 1960) et Albert, né en 1904.



François Le Bihan DR Cécile Le-Bihan-Rol Tanguy

1919 leur adresse est au 62, rue de la République à Royan, le 10 mars 1919. Le couple a une fille, Cécile, Marguerite, qui naît le 10 avril 1919 à Royan (Charente Inférieure) (1). Démobilisé officiellement le 8 août 1919 (3 ans, 3 mois, 17 jours « en mer », et 4 ans, 6 mois, 4 jours « à terre »), il rejoint la région parisienne (le couple habite alors Chatou (Seine-et-Oise), le 30 mars 1919, au 19, rue du Lieutenant Ricard). Il entre comme chef ouvrier à la CPDE (« Compagnie parisienne de distribution d'électricité », appelée aussi « l'Union des Secteurs », aujourd'hui EDF) à la sous-station « Bondy » (70, rue de Bondy, Paris 10<sup>ème</sup>).

En octobre 1921 le couple a déménagé au 6, place de l'église au Vésinet (Seine-et-Oise).

Membre de la SFIO, François Le Bihan opte pour le Parti communiste après le congrès de Tours. Membre du Parti communiste (Cécile Rol-Tanguy), il a des responsabilités syndicales : *« en 1926, secrétaire de la fraction communiste du syndicat CGTU de cette entreprise à Saint-Ouen (Seine). Il est élu à la Commission exécutive de la Fédération CGTU des Services publics et de l'Éclairage au 1er congrès de fusion en septembre 1927. Il n'est pas réélu au congrès suivant en octobre 1928. Son nom n'apparaît plus dans la direction de la Fédération. Il était alors lié à Marcel Paul et dirigeait la fraction communiste des services publics. En mai 1936, il signe un article célébrant la victoire électorale du Front populaire dans le « Producteur d'électricité ». (Le Maïtron). « Il milite très activement au Secours rouge international. Avec son épouse, il héberge, au domicile familial, de nombreux responsables communistes étrangers »* (Musée de la résistance). En 1931, François Le Bihan est classé « Affecté spécial » au titre de la réserve de l'armée active en tant qu'électricien à la CPDE.



En 1933 la famille Le Bihan habite au 4, square du Vexin à Paris 19<sup>ème</sup>. Puis ils déménagent au 8, rue Louis Ganne, dans le 20<sup>ème</sup>, un ensemble de huit immeubles dits « ILM 28 » (loi Loucheur) qui succèdent aux HBM « Habitations à Bon Marché ».

A la déclaration de guerre, François Le Bihan, réserviste, n'est pas rappelé, car « affecté spécial

Ganne.



La santé : septembre 1939 © Lapi/ R.  
Violet

**François Le Bihan est écroué à la prison à la Santé.** Celle-ci « est vidée de tous les nôtres à l'arrivée des nazis à Paris » écrit son épouse. L'évacuation de la prison militaire de Paris a été ordonnée par Georges Mandel, ministre de l'Intérieur, le 10 juin 1940. Au départ de Paris, quelque 1 865 prisonniers empruntent les routes de l'exode, à bord de bus de la TCRP et de camions militaires.

Le samedi 15 juin 1940, au départ

du camp de Cepoy (Loiret), 1.040 détenus de la prison militaire du Cherche-Midi et de son annexe de la Santé (la « colonne Cépoys »), sont entraînés dans un exode qui les conduit à pied jusqu'à Châtillon-sur-Loire (1), où les gardes mobiles les « (re)lâchent sans vivres ». D'autres iront jusqu'au camp de Gurs.





« ... le renouveau de l'Etat français » et lance la « révolution nationale » en rupture avec nombre de principes républicains (confusion des pouvoirs législatifs et exécutifs ; rejet du

multipartisme, suppression des syndicats et du droit de grève, antisémitisme d'état...).

Les tribunaux français fonctionnant en zone libre, François Le Bihan est jugé par le tribunal de Périgueux, et **condamné à 6 mois d'emprisonnement**, mais « *les évènements se précipitant* » il n'est pas arrêté. Il regagne à pied son domicile parisien, le 25 juin 1940.

Révoqué de la CPDE, il est alors embauché comme chauffeur à la Légation commerciale de l'URSS, au 4, rue du Général Appert (16°), comme concierge de l'immeuble.

**François Le Bihan est arrêté une nouvelle fois le 22 juin 1941** à la Légation commerciale, par la police allemande. Sa femme et sa fille réussissent à échapper à l'arrestation. Le 22 juin 1941, jour de l'attaque hitlérienne contre l'Union soviétique, sous le nom « *d'Aktion Theoderich* », les Allemands arrêtent plus de mille communistes dans la zone occupée, avec l'aide de la police française.

D'abord placés dans des lieux d'incarcération contrôlés par le régime de Vichy, ils sont envoyés, à partir du 27 juin 1941, au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Oise), administré par la Wehrmacht et qui ce jour là devient un camp

1942) et «une déportation d'otages».

**Depuis le camp de Compiègne, François Le Bihan est déporté à Auschwitz dans le convoi du 6 juillet 1942.**

Cf Article du site : [Les wagons de la Déportation.](#)

Ce convoi est composé au départ de Compiègne, de 1175 hommes (1100 « otages communistes » – jeunes communistes, anciens responsables politiques et élus du Parti communiste, syndicalistes de la CGT et délégués du personnel d'avant-guerre, militants et syndicalistes clandestins, résistants – de cinquante « otages juifs » et de quelques « droits communs »). Il faisait partie des mesures de terreur allemandes destinées à combattre, en France, *les judéo-bolcheviks* responsables, aux yeux de Hitler, des actions armées organisées par le parti communiste clandestin contre des officiers et des soldats de la *Wehrmacht*, à partir d'août 1941. Lire dans le site le récit des deux jours du transport : [Compiègne-Auschwitz : 6-8 juillet 1942](#). Sur les 1175 otages partis de Compiègne le 6 juillet 1942, 1170 sont présents à l'arrivée du



A Birkenau, il affecté au Block 17 selon son épouse, et «*dans la boue du Kommando Kanal*» (Auguste Montjauvis). Ses compagnons insistent sur sa «*dignité, sa confiance, et sa générosité*» (Roger Abada). Georges Gourdon décrit ses dernières heures : «*Il était à la Strassenbau (construction de routes) ; il a voulu voir un camarade polonais malade au Revier (infirmerie) et a dû passer au contrôle. Comme il avait les jambes enflées il a été sélectionné*» . Il partage alors le peu qu'il possède entre ses compagnons.

**François Le Bihan meurt le 19 septembre 1942** d'après le certificat de décès établi au camp d'Auschwitz et destiné à l'état civil de la municipalité d'Auschwitz (in *Death Books from Auschwitz* Tome 2 page 91). Comme cent quarante huit «*45000*» ont été déclarés décédés à l'état civil d'Auschwitz les 18 et 19 septembre 1942 et qu'un nombre important d'autres détenus du camp ont été enregistrés à ces mêmes dates, il est vraisemblable qu'ils aient été tous morts gazés à la suite d'une vaste «*sélection*» interne des «*inaptes au travail*», opérée

*liberation de la France* » a la Bourse du travail de Paris.

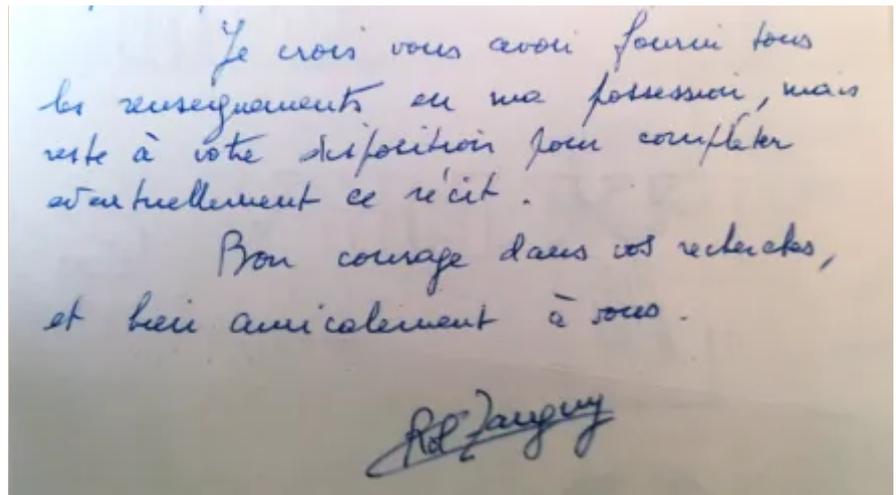
François Le Bihan est homologué comme Résistant, au titre de la Résistance Intérieure Française (RIF) comme appartenant à l'un des cinq mouvements de Résistance (FFC, FFI, RIF, DIR, FFL). Cf. service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 346370.

- **Note 1 : Cécile Le Bihan.** Celle dont Roger Bourderon, dans son ouvrage consacré à Rol-Tanguy paru en 2004 aux Éditions Tallandier, estime qu'elle fut « *un rouage*



fut, agent de liaison de l'Etat-major des FFI en 1944.

- Lettre de sa fille, Cécile Rol-Tanguy (épouse du colonel Rol,



Je crois vous avoir fourni tous les renseignements en ma possession, mais reste à votre disposition pour compléter éventuellement ce récit.

Bon courage dans vos recherches, et bien amicalement à vous.

Rol-Tanguy

Autrement, Paris 2005) et de *Mille otages pour Auschwitz, le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45000 »*, éditions Graphein, Paris 1997 et 2000 (épuisé), qui reproduit ma thèse de doctorat (1995). Prière de mentionner ces références